

220C2319  
FR0000121964-FS0727

3 juillet 2020

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**KLEPIERRE**  
  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 juillet 2020, la société Citigroup Inc. (1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis), a déclaré avoir franchi en hausse, le 1<sup>er</sup> juillet 2020, indirectement par l'intermédiaire de sociétés qu'elle contrôle, par suite d'une acquisition d'actions sur le marché effectuée par la société Citigroup Global Markets Limited, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société KLEPIERRE et détenir indirectement 16 188 723 actions KLEPIERRE représentant autant de droits de vote, soit 5,40% du capital et des droits de vote de cette société<sup>1</sup> répartis ainsi :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Citigroup Global Markets Limited	16 167 147	5,39
Citigroup Global Markets Inc.	21 576	0,01
<b>Total Citigroup Global Markets Limited</b>	<b>16 188 723</b>	<b>5,40</b>

À cette occasion, la société Citigroup Global Markets Limited a franchi en hausse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4<sup>o</sup> bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, Citigroup Global Markets Limited a précisé détenir 3 025 024 actions KLEPIERRE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de :

- 1 contrat « swap » à dénouement en espèces portant sur 377 351 actions KLEPIERRE dénouables jusqu'au 22 mars 2021 ;
- 1 contrat « swap » à dénouement en espèces portant sur 33 597 actions KLEPIERRE dénouables jusqu'au 15 juin 2021 ;
- 1 contrat « swap » à dénouement en espèces portant sur 21 225 actions KLEPIERRE dénouables jusqu'au 14 septembre 2021 ;
- 1 contrat « swap » à dénouement en espèces portant sur 2 672 actions KLEPIERRE dénouables jusqu'au 19 janvier 2022 ;
- 1 contrat « swap » à dénouement en espèces portant sur 1 380 699 actions KLEPIERRE dénouables jusqu'au 14 février 2022 ;
- 1 contrat « swap » à dénouement en espèces portant sur 520 685 actions KLEPIERRE dénouables jusqu'au 24 février 2023 ;
- 1 contrat « swap » à dénouement en espèces portant sur 465 295 actions KLEPIERRE dénouables jusqu'au 27 février 2023 ;
- 1 contrat « swap » à dénouement en espèces portant sur 223 500 actions KLEPIERRE dénouables jusqu'au 25 mai 2023.

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 299 939 198 actions représentant autant de droits de vote en application des dispositions de l'article 223-11 I, 2<sup>ème</sup> alinéa du règlement général.